

**EXTRAIT N°47/2020 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

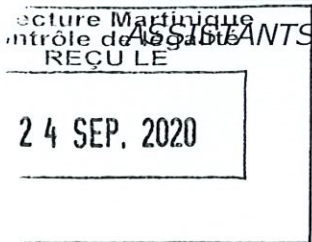


SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

<p>Date de la convocation : Le 08 sept 2020</p> <p>Nombre de conseillers municipaux En exercice 33</p> <p>En début de séance :</p> <p>Présents 25 Procurations 3 Absents 5 Excusés 0</p> <p>En cours de Séance :</p> <p>Présents 28 Procurations 3 Absents 2 Excusés 0</p>	<p>L'an deux mil vingt et le quatorze du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.</p> <p>PRESENTS : <u>Adjoint</u>s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,</p> <p><u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.</p> <p>ABSENTS EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, (procuration à Mme LEGIEL Eliane), Mme MENCE Marielle, (procuration à M. ADELE Claude) Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe), Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.</p>
---	--

ABSENTS NON EXCUSES :



M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. M. M. Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. José SOUDOUROM (DSU), Mme Françoise DORE (DCE), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Karole POULIN.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

CREATION DE POSTE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2016

Le Maire expose :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 relative au statut de la Fonction Publique Territoriale

Vu l'avis favorable rendu par la CAP des 29 septembre et 12 octobre 2016.

Vu les crédits budgétaires 2020

Considérant qu'il convient de nommer un agent de maîtrise inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2016 ;

.....
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} Septembre 2020.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 14 septembre 2020

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Yan MONPLAISIR